Case
FRC
3842

EXTRAIT
D'UNE LETTRE
D'AVIGNON,

Du 10 Décembre 1791.

Tous les juges ſont arrivés d'hier, & le tribunal va être formé. On ne ſait encore rien de circonſtancié ſur la teneur des déclarations reçues juſqu'à préſent; mais un des commiſſaires, chargés de les recevoir, aſſure qu'on frémira d'horreur à la lecture de cette procédure. — M.***., qui eſt auſſi un des commiſſaires, m'a dit que lui & ſes collègues avoient été pluſieurs fois obligés de faire ſuſpendre les déclarations des coupables, ne pouvant ſoutenir la continuité du récit de leurs atroces forfaits.

MLW 6531

L'hiſtoire du monde entier n'offre rien de comparable en atrocité & en barbarie, à ce qui s'eſt paſſé ici pendant les nuits du 16 au 17, & du 17 au 18. *Et ces monſtres n'avoient d'autre but que le vol & le pillage.*

Les Duprat, Mendès, & autres chefs des brigands qui étoient à Marſeille, ont été engagés à ſe rendre ſans délai à Paris, où ils doivent être arrivés en ce moment. Nous ſommes aſſurés qu'ils ſe préſenteront à l'Aſſemblée nationale; qu'ils ſeront aſſez audacieux pour entreprendre leur juſtification, & pour réclamer l'amniſtie en faveur des coupables qu'ils auront grand ſoin de peindre comme d'irréprochables & excellens *patriotes*. On nous a même aſſuré que leur pétition doit être appuyée dans l'Aſſemblée. Nous ne pouvons le croire. Le viol, le meurtre, l'aſſaſſinat, le carnage, ne peuvent trou-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ver de défenſeurs au milieu des repréſentans de la nation françoiſe. L'amour de la liberté n'a jamais commandé de pareils forfaits ; le patriotiſme les abhorre : & vouloir même les pallier, ce ſeroit s'en rendre complice. L'Aſſemblée a déja jugé la queſtion, en établiſſant un tribunal extraordinaire à Avignon, pour connoître des crimes qui s'y ſont commis. Elle ne reviendra point ſur ſes pas. Elle ne nous enlèvera point la triſte conſolation de voir le ſang de nos pères, de nos femmes, de nos enfans, de nos frères & de nos amis, vengé par le glaive des loix. Qu'on eſt malheureux lorſqu'on n'a que ce foible remède à appliquer à tant de maux! Mais, puiſqu'il eſt le ſeul, au pouvoir de l'Aſſemblée nationale, il ſeroit cruellement injuſte de nous en priver.

Adieu. Je vais pleurer ſur le tombeau

657

de mon père & de mon frère, ou pour mieux dire sur cette montagne d'ossemens, élevée par les forfaits innombrables des monstres qu'on ose appeler patriotes.

F I N.